

MASTER DROIT

Parcours : Professions juridiques et judiciaires



DIPLOÔME
CONFÉRANT
GRADE DE MASTER
CONTÔLÉ
PAR L'ÉTAT

Faculté des Sciences Économiques Sociales et Juridiques (FSESJ)

www.campus-fonderie.uha.fr

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Master Droit parcours Professions juridiques et judiciaires a pour principaux objectifs :

- D'approfondir et de compléter les connaissances théoriques des étudiants en droit civil et droit pénal ;
- D'accompagner les étudiants dans l'acquisition de compétences techniques et d'un savoir-être nécessaires à leur intégration dans le monde professionnel ;
- De préparer les étudiants aux examens et concours des professions réglementées (magistrat, avocat, greffier, notaire)...



LES COMPÉTENCES VISEES

Le parcours Professions Juridiques et Judiciaires est **généraliste et professionnalisant**.

Les compétences attendues et les enseignements dispensés s'articulent autour de ces deux caractéristiques.

S'agissant de l'**aspect généraliste**, il se manifeste par des unités d'enseignements dédiées aux fondamentaux du droit privé. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité de suivre des enseignements de droit spécial tels que le droit de la santé, le droit de l'environnement, le droit local ou encore la prévention des risques.

S'agissant de l'**aspect professionnalisant**, il se matérialise en master 1 par la mise en place de nombreux exercices de professionnalisation (stage, clinique du droit, simulation de procédure).

CONDITIONS D'ADMISSION

Master 1 : Sur dossier de candidature via le site monmaster.gouv.fr.

Master 2 : Sur validation du Master 1 ou sur e-candidat.

En master 2, les séminaires sont majoritairement assurés par des professionnels et praticiens du droit. En outre, les étudiants ont la **possibilité d'effectuer cette seconde année en alternance**.

A noter

Dans le cadre des séminaires de formation en master 2, les étudiants sont amenés à s'investir dans de nombreux projets collectifs :

- La Nuit du Droit (en partenariat avec le tribunal judiciaire de Mulhouse).
- Les Rencontres du master PJJ (sur une thématique en lien avec l'actualité du droit des personnes ou du droit pénal).

Pour les candidats non titulaires d'un diplôme conférant le grade de licence, en reprise d'études ou étrangers voir modalités sur notre site :

www.campus-fonderie.uha.fr

ORGANISATION DES ÉTUDES

En première année, le parcours Professions juridiques et judiciaires forme plus spécifiquement à l'acquisition de compétences précises pour préparer les concours et examens des professions judiciaires ou pourvoir aux emplois proposés dans le secteur privé.

Les principes directeurs du droit privé, valant pré-requis pour l'accès au Master Professions juridiques et judiciaires, sont acquis dès la Licence dans le cadre des enseignements principalement de :

- droit civil (droit des obligations, droit de la famille, droit des personnes),
- droit pénal et de procédure (droit processuel, procédure civile, procédure pénale).

L'étudiant devra acquérir des connaissances et compétences de spécialisation en :

- Droit privé dans le cadre des matières fondamentales (régimes matrimoniaux, droit des successions, procédure civile, droit de la consommation), et d'ossature (droit des mineurs, MARL).

Par le choix des matières optionnelles, l'étudiant pourra ouvrir ou spécialiser davantage son profil :

- Prévention et gestion des risques,
- Droit local,
- Droit de l'environnement,
- Droit du numérique,
- Droit de la santé,
- Droit pénal des affaires,
- Culture générale et méthodologie des concours,
- Droit international privé...

La deuxième année est ouverte à l'alternance pour les étudiants qui le souhaitent. Outre la réussite de la première année de Master, cela suppose, dans ce cas, que l'étudiant dispose d'une structure pour l'accueillir en apprentissage ou par le biais d'un contrat de professionnalisation.

Le parcours Professions juridiques et judiciaires est adossé aux travaux de recherches menés par [le CERDACC UR 3992](#).

Dès lors [le doctorat](#) est l'une des voies de professionnalisation qui peut être envisagée à l'issue du Master.

DÉBOUCHÉS ET MÉTIERS

Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

Insertion professionnelle par voie contractuelle:

Cabinet d'avocat,

Etude notariale,

Cabinet de conseils, d'audit et d'expertise,

Service juridique d'une entreprise ou d'une association tous secteurs d'activité confondus,

Secteur administratif sur un emploi de : juriste, consultant, chargé de mission, responsable service juridique, chargé de recouvrement, mandataire judiciaire...

Insertion professionnelle par voie de concours ou d'examen d'entrée :

Avocat,

Magistrat,

Greffier,

Huissier de justice,

Notaire,

Enseignant-chercheur...



Service d'Information et d'Orientation (SIO)
Maison de l'Etudiant, 1 rue Alfred Werner
68 093 Mulhouse Cedex

Tél : 03 89 33 64 40
Courriel : sio@uha.fr
Site : www.sio.uha.fr

Site internet : www.campus-fonderie.uha.fr

Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Juridiques

Campus Fonderie
16 rue de la Fonderie
68093 Mulhouse Cedex

Responsables du parcours :

Mme Juliette DUGNE
Maître de conférences en droit privé à l'UHA
Courriel : juliette.dugne@uha.fr
ou master.pjj@uha.fr

Madeleine LOBE-LOBAS
Maître de conférences en droit privé à l'UHA
Courriel : madeleine.lobes-lobas@uha.fr

Secrétariat : Odile KPODEME
Courriel : odile.kpodeme@uha.fr
Tél : 03 89 56 82 26

